

Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

Guillaume Balas*

** Conseiller régional depuis 2004, président du groupe socialiste au Conseil régional d'Ile-de-France depuis 2010, professeur d'histoire-géographie en région parisienne.*

UN SYSTÈME ÉDUCATIF QUI PRODUIT DU DÉCROCHAGE

Un gâchis social et humain

Ces dernières années, de nombreuses études, nationales et internationales, ont démontré la fragilité du système scolaire français. Les chiffres de la déscolarisation rendus publics par l'OCDE en 2011 et 2012 parlent clairement : alors que le taux de scolarisation dans l'ensemble des pays de l'organisation augmentait de près de 10 % entre 1995 et 2009, celui de la France diminuait de 5 %. Le décrochage scolaire devenait visible.

En France, le décrochage désigne la sortie des jeunes de plus de seize ans du système scolaire sans diplôme ni qualification. Cette définition ne souligne pas le gâchis social et humain qui résulte de ce phénomène, elle n'en saisit ni les causes, ni les enjeux, ni les conséquences ; elle néglige le caractère dynamique du décrochage et la singularité de la France face à ses voisins européens.

Concrètement, cent quarante mille à deux cent cinquante mille jeunes quittent chaque année le système scolaire. Ces chiffres officiels reflètent la gravité de la situation sociale : entre 20 et 25 % des jeunes français sont concernés, surtout ceux qui viennent des milieux les plus défavorisés. Tous se retrouvent sans formation dans un pays où le diplôme apparaît comme un passeport pour l'emploi. Les études menées ces dernières années sont unanimes : notre école est moins juste et moins efficace que celle de certains autres pays d'Europe.



Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

La précarité est une conséquence palpable du décrochage scolaire massif. C'est pourquoi, au sein du Conseil régional d'Ile-de-France, les élus socialistes ont décidé de faire de la lutte contre le décrochage scolaire un objectif politique affirmé.

Un combat de toute la société

En France, le précédent gouvernement de droite a d'abord considéré les décrocheurs comme un public à risque, dont l'identification précoce pouvait réduire les comportements potentiellement délictueux. Cette vision est, pour moi, tout à fait erronée. Convaincu de la nécessité d'une approche éducative et sociale pensée sur le long terme, je crois qu'il faut enrichir notre action de lutte contre le décrochage, dont la complexité est en partie liée à la variété et à la multitude des acteurs concernés.

Il est clair que l'Etat est le maillon essentiel d'un projet qui doit être collectif. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en place par l'Education nationale, avec plus ou moins de succès, mais il est certain que la lutte contre le décrochage scolaire passe aussi par une meilleure articulation entre ce qui se fait dans l'école et en dehors de l'école.

Il est donc important de développer le sujet à travers une approche territoriale. En France, de nombreuses collectivités locales – communes, départements et régions – sont déjà engagées dans la lutte contre le décrochage scolaire à travers des projets adaptés au contexte local. Cet engagement prend tout son sens face à un phénomène dont les problématiques varient d'un territoire à l'autre en fonction des données sociales et locales. C'est en tout cas la thèse que je défends.

Par ailleurs, et c'est un thème qui m'est particulièrement cher, le rôle des corps intermédiaires dans la lutte contre le décrochage scolaire est absolument fondamental. Après avoir rencontré un grand nombre de responsables d'associations, de syndicats, de fédérations de parents d'élèves, j'ai pris conscience que l'implication de ces réseaux dans des politiques publiques efficaces avait besoin d'être structurée et appuyée.

Quant aux acteurs privés, ils se sont engouffrés dans un business scolaire qui, depuis quelques années maintenant, profite de la fragilisation de l'Education nationale, du climat



Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

angoissant où tout échec est proscrit, surfe sur la pression du résultat qui pèse sur les enfants et les familles.

Cette dynamique des acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre le décrochage scolaire démontre l'utilité et renforce la légitimité d'un chef de file territorial. Ce constat s'applique particulièrement en Ile-de-France où la complexité du paysage politique et institutionnel impose une meilleure articulation entre politiques publiques et projets associatifs. C'est pourquoi mon action, depuis des années, va dans le sens d'une véritable concertation à l'échelle régionale. Il s'agit de faciliter la compréhension des enjeux territoriaux pour apporter la réponse la plus adaptée au problème du décrochage scolaire, tout en se dirigeant vers une coordination efficace entre acteurs.

Ce que nous devons construire, c'est le lien entre toutes les dimensions d'un élève : école, lieu de vie, famille, activités extrascolaires. L'école ne peut à elle seule en assumer la charge. Il est nécessaire de créer des relations entre ceux qui agissent dans l'école et ceux qui œuvrent à l'extérieur.

C'est, par exemple, la forte plus-value apportée par les Programmes de réussite éducative (PRE)¹ : constituer des équipes pluridisciplinaires, établir un parcours individualisé, presque sur mesure, qui prenne en considération toutes les facettes d'un enfant ou d'un adolescent, dans un système liant le jeune, sa famille et les institutions. Permettre une approche globale et concertée des difficultés et des fragilités d'un enfant, viser la réussite éducative et non plus seulement la réussite scolaire, prendre en compte les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), sont des aspects qui me semblent fondamentaux si nous voulons agir sur les bons leviers dans la prévention du décrochage scolaire.

1. Le Programme de réussite éducative est le volet « Education » de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il s'adresse en priorité aux enfants de deux à seize ans scolarisés dans des établissements des premier et second degrés relevant des zones d'éducation prioritaire et/ou habitant dans des quartiers inscrits dans la géographie de la politique de la ville. Il s'agit à la fois de développer des accompagnements personnalisés, reposant sur des équipes pluridisciplinaires, autour des jeunes montrant des signes de fragilité éducative, mais également de réinscrire les familles dans un espace de coopération avec les acteurs publics. Ce dispositif prend le relais de la « veille éducative » qui, dès 2001, proposait de coordonner l'action de différents professionnels qui ne travaillaient pas ensemble auparavant.

Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

Parce que la lutte contre le décrochage ne doit pas être seulement un combat de l'école, parce que c'est un enjeu sociétal majeur, ce doit être le combat de toute la société. C'est notre responsabilité à tous.

L'ÉDUCATION COMME POUVOIR D'AGIR

L'éducation n'est pas seulement l'instruction

Il y a en France un rapport particulier au savoir et à l'instruction, qui est lui-même intimement lié à la façon dont est considérée l'institution scolaire dans notre pays. Notre système scolaire est élitiste et inégalitaire. Il classe, il trie. Le poids du diplôme détermine en grande partie l'avenir des jeunes, sans laisser de place à l'expression d'autres talents, indépendants du parcours scolaire.

Aujourd'hui, en France, seules quelques grandes écoles sont « habilitées » à produire des élites. La voie royale que constituent ces écoles n'offre aucune alternative à ceux qui n'ont pas les moyens, les codes, le socle culturel ou les résultats scolaires suffisants pour intégrer ces antichambres de l'élitisme à la française.²

Ma conviction profonde est que l'importance accordée au diplôme et au parcours est incompatible avec l'idée même de République. Il me semble que cela pose un problème fondamental de respiration démocratique, comme si le corps social n'avait qu'un seul poumon. C'est cela qui produit une dramatique fossilisation de la société et des élites.

L'école de la République est pensée comme unique vecteur de transmission d'un savoir dominant, forcément légitime. Or pour apprendre, il y a d'autres lieux que l'institution scolaire. De même qu'il est impossible d'aborder la question du décrochage scolaire sans prendre en considération toute « l'épaisseur » d'un enfant. La construction de sa nature

2. « Les enfants d'ouvriers ne représentent que 9 % des élèves de l'Institut d'études politiques de Paris, 5 % de ceux des écoles d'ingénieurs, 6 % de ceux des classes préparatoires et seulement 2 % des étudiants des écoles de commerce. Mais leurs parents représentent près de la moitié des actifs » – Louis Maurin et Laurent Jeanneau, « Une école élitiste et inégalitaire », dans *L'Etat de la jeunesse en France*, Alternatives économiques, Hors-série n° 60, février 2013.



Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

profonde d'être apprenant se nourrit de multiples sources. Là encore, une approche globale de la personne est essentielle. Certains sont plus à l'aise que d'autres avec l'aspect normé de notre système d'éducation formelle, mais pour tous, l'éducation informelle et l'éducation non formelle sont une part centrale du savoir et de l'élaboration d'une pensée libre.

L'apprentissage se trouve aussi dans l'expérience du vivre ensemble, dans les interactions avec les autres, les situations nouvelles, l'environnement familial et social. Le relationnel et la capacité d'adaptation ne sont pas forcément valorisés au sein de l'institution scolaire, le modèle qui est imposé à l'élève est normé et le même pour tous.

Il me semble important de reprendre quelques éléments de définition pour situer les termes du sujet. L'éducation formelle représente le savoir scolaire, tandis que l'éducation non formelle est ce qui s'apprend sans obtenir de diplôme, sur la base du volontariat, comme par exemple au centre de loisirs ou en colonie de vacances. L'éducation informelle représente ce que l'on apprend ailleurs, dans la vie entre membres d'une même société : écouter, argumenter, interroger, refaire le monde... sont autant de situations qui illustrent l'éducation informelle et qui participent d'un apprentissage perpétuel.

Oui, il est tout à fait possible, et d'ailleurs souhaitable, d'apprendre tout au long de la vie et non seulement lorsque l'on est en âge d'aller à l'école. A l'heure où les nouvelles technologies de l'information et de la connaissance deviennent accessibles partout et (presque) à tous, les opportunités d'apprendre se multiplient et permettent de sortir du schéma professeur-élève.

C'est la mission de l'éducation populaire : être complémentaire de l'école et aux côtés des familles. L'éducation populaire, c'est permettre à chacun de progresser à tous les âges de la vie, c'est favoriser la rencontre avec l'altérité, avec des tiers, c'est reconnaître toutes les cultures, c'est contribuer à ce que chacun trouve sa place dans la société.

Chaque citoyen doit pouvoir acquérir la maîtrise des événements qui le concernent. Cela passe bien sûr par l'apprentissage scolaire, mais cela ne peut pas être le seul vecteur.



Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

L'éducation n'a pas seulement vocation à rendre employable

L'école étant un miroir de la société, le statut social pèse lourd et se confond souvent avec le diplôme obtenu et l'emploi occupé. « Que fais-tu dans la vie ? » : c'est la première question que l'on pose et qui sert à faire connaissance. N'a-t-on pas l'impression de connaître quelqu'un une fois que l'on sait ce qu'il ou elle fait comme métier ?

Et c'est l'obstacle auquel sont confrontés les élèves qui ont décroché et qui ont la force d'effectuer la démarche de retour. Ayant quitté l'école prématurément, il est difficile de leur faire le crédit de l'envie ou de la capacité d'y revenir. L'idée première est qu'il faut d'abord les (re)mettre au travail, le plus vite possible. Certains en éprouvent le besoin et choisissent de se former à un métier, mais ce n'est pas forcément la volonté de tous.

Méfions-nous de nos préjugés et de l'injonction à l'employabilité pour ces jeunes aux parcours sinueux. C'est le grand paradoxe – et une certaine forme de violence – d'un système qui exige très tôt des élèves les plus en difficulté qu'ils sachent quel métier ils veulent exercer, à quoi ils souhaitent se former pour trouver du travail.

Notre école gagnerait à prendre en compte le droit de ne pas savoir, le droit d'avoir un peu de temps. On accorde aux jeunes qui ont le bac de commencer une année d'études, puis de changer pour essayer autre chose parce que le premier choix ne paraissait pas sûr. On leur accorde la possibilité de se chercher – c'est l'âge, rien de plus normal. C'est un droit qu'on refuse aux enfants de quatorze ans orientés en fin de troisième vers les filières professionnelles et qui, eux, doivent avoir déjà les clefs de leur avenir, tout en se débattant avec leur adolescence.

Est-ce la norme dans toutes les sociétés de demander aux jeunes enfants quel métier ils veulent faire plus tard ? Imaginons dans quelle mesure la société pourrait être transformée si la question rituelle était plutôt : « Qui souhaites-tu être plus tard ? ».

Ce n'est pas parce que les élèves décrocheurs sont sortis du système scolaire avant de valider un diplôme qu'ils ne sont ni capables ni demandeurs de reprendre le chemin de l'apprentissage, de revenir vers l'éducation, vers l'école. Mais peu de structures le leur permettent aujourd'hui.

Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

A cet égard, l'expérience des micro-lycées³ est éloquent : non seulement les jeunes qui reviennent en formation pour passer le bac l'obtiennent dans 80 % des cas, mais ils effectuent des parcours post-bac couronnés de succès, parfois longs. Cela démontre la pertinence de ces structures en termes pédagogiques, mais c'est sans compter les bénéfices humains qui en découlent : restauration de l'estime de soi, confiance retrouvée, expérience valorisée, etc.

Tout cela interroge la notion d'élite et ce qu'elle recouvre. Je pense que toute société a besoin d'une élite. Mais une élite est l'inverse d'une aristocratie. Or aujourd'hui, c'est bien une aristocratie que nous produisons. Je suis sensible à la notion d'éducation élitaires qui invite à penser que de tous les milieux, de tous les parcours, de toutes les expériences, peuvent naître des élites. A l'opposé, le terme élitisme induit que les personnes les mieux placées dans l'échelle sociale trustent les meilleures places dans tous les domaines. Cette question de la fossilisation des élites, du monopole des places, est un véritable désastre pour le pays. J'ai rencontré des jeunes, dans les quartiers, qui ont lancé des projets, créé des entreprises et qui veulent partir à l'étranger parce que leur parcours n'est pas reconnu ni valorisé du fait qu'ils l'ont construit sans diplôme.

Eduquer, ce n'est pas seulement rendre employable. Eduquer, c'est former des citoyens éclairés. C'est donner la capacité de faire des choix, c'est pouvoir penser librement, c'est s'émanciper des codes imposés et porter un regard critique sur le monde. C'est avoir le pouvoir d'agir.

Mais aujourd'hui, quelle place dans la compétition sociale est faite aux milieux populaires, aux immigrés, aux jeunes, aux ouvriers ?

3. Les micro-lycées sont des structures de l'Education nationale qui accueillent des jeunes désireux de reprendre des études au niveau lycée, après des mois ou des années de rupture, dans l'optique de passer le baccalauréat. Il existe quatre micro-lycées en Région Ile-de-France : Sénart (77), La Courneuve (93), Vitry (94), Cergy (95).

Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

ÉGALITÉ DES CHANCES VS ÉGALITÉ RÉELLE

L'égalité des chances, c'est mieux que rien

Comment notre système éducatif si reproducteur des inégalités sociales, si élitiste, pourrait-il porter en germe la modification des rapports sociaux ? Quel ressort pour « produire » des élites issues des milieux populaires, des élites aux parcours non linéaires ? La réponse apportée aujourd'hui semble toute trouvée et pouvoir être adaptée à tout problème, et singulièrement dans le contexte éducatif : l'égalité des chances. Pour moi, ce n'est pas le bon paradigme, et le concept en lui-même est faux. Ce qui se joue, c'est l'égalité des chances contre l'égalité réelle. Comment ne pas se contenter de corriger légèrement un système injuste, mais rétablir une égalité à la base ?

L'égalité des chances, c'est permettre à quelques individus d'atteindre des positions qui n'étaient pas celles auxquelles ils étaient destinés dans la logique de la reproduction sociale. De fait, c'est toujours une avancée pour quelques-uns – et c'est mieux que rien bien sûr –, mais au fond il n'y a pas de défi de transformation sociale dans cette notion. Les inégalités sociales étant reproduites par l'école, l'élite scolaire est issue de l'élite sociale. La voie royale, celle des meilleurs, reste la norme, et l'on hiérarchise en fonction du niveau d'échec par rapport à cette norme. C'est comme cela que l'on oriente par défaut, par l'échec.

Or, pour que la notion d'égalité des chances soit légitimée, il faut accepter les inégalités entre positions sociales. On donne la chance à quelques-uns d'atteindre une position sociale différente au terme d'une compétition qui se nourrit d'inégalités sociales fortes. Les exemples sont nombreux de jeunes issus de milieux populaires – banlieue, milieu ouvrier ou rural – ayant réussi, affranchis des schémas classiques imposés par notre organisation de société.

A ce titre, l'expérience menée par Richard Descoings, ancien directeur de l'Institut d'études politiques (IEP), est une illustration vivante du principe d'égalité des chances, avec tous les bienfaits que cela implique pour les élèves qui bénéficient de cette expérimentation. En 1998, face au constat que seuls 3 % des étudiants admis à Sciences Po Paris sont issus des catégories socioprofessionnelles défavorisées, il signe des conventions

Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

avec des établissements classés en zones d'éducation prioritaire (ZEP) afin de diversifier le public étudiant et de permettre à quelques élèves qui ne seraient pas admis dans la logique de reproduction sociale à l'œuvre d'intégrer cette grande école.

C'est le grand paradoxe de notre système éducatif. L'école nie les effets des inégalités sociales sur les résultats des élèves. Le système méritocratique peut se mettre en route et à partir de là « que le meilleur gagne »⁴ ! Le processus peut se féliciter d'avoir produit des vainqueurs.

Dans ce système, tout est justifié : l'échec des uns et la réussite des autres. Ce que cela dit de notre société est bien cruel : on est finalement plus impressionnés, plus touchés, par le succès de quelques-uns que par l'échec du plus grand nombre... Il est frappant de constater, notamment en comparant avec d'autres systèmes éducatifs au niveau européen ou international, combien notre école légitime la souffrance. Celle des élèves, celle des enseignants, celle des parents. Il y règne un climat résolument contre-nature qui induit que pour réussir, il faut souffrir, que très tôt on sera classés entre pairs, que pour être un bon enseignant, il faut être sévère et noter sèchement, etc. Même les bons élèves sont stressés.

Je pense même que cette conception des rapports sociaux étant intégrée très tôt par les individus, ses conséquences se font sentir dans le monde professionnel où l'absence de coopération, le conflit et l'élitisme, là encore, sont bien souvent de mise.

Quelle justice sociale voulons-nous ?

En tant que responsable politique de gauche, est-ce cela qu'il faut viser ? Est-ce cela dont nous devons « nous contenter » ? Est-ce le modèle de société que nous voulons ?

Le modèle de l'égalité des chances ne profite pas à la société dans son ensemble et, de ce fait, il ne profite pas à ceux qui sont aujourd'hui les perdants de la compétition. J'ajouterais même que ce système engendre une forme de perversion qui revient à dire « on vous a donné une chance, vous ne l'avez pas saisie, vous êtes donc responsable de votre échec ».

4. François Dubet, *Les places et les chances*, Seuil / La République des idées, 2010.



Lutter contre
le décrochage
scolaire pour
atteindre une
égalité réelle

En disant cela, je ne mets pas forcément en cause les dispositifs inspirés de la philosophie d'égalité des chances, mais c'est pour moi totalement insuffisant et cela ne peut être le cache-sexe de l'égalité réelle.

Transformer la société, c'est tendre à la réduction des inégalités entre les différentes positions sociales, c'est réduire l'écart entre le haut et le bas de l'échelle sociale. Alors, seulement, on pourra commencer à penser l'égalité des chances. Réduire les inégalités, faire de la place à ceux qui peinent à trouver la leur (milieux populaires, femmes, immigrés, jeunes, etc.), transformer durablement la société par le prisme de ceux qui ont le moins, c'est exactement le sens du combat que je mène dans le domaine de la lutte contre le décrochage. Refonder le système éducatif sur cette base, c'est faire en sorte que le décrochage régresse, voire disparaisse, mais cela profite à tous les autres élèves, immanquablement, presque mathématiquement.

S'attaquer à la question des places et à la réduction de l'écart entre les différentes positions, c'est résolument faire le choix des plus faibles. Or, penser l'action politique et les politiques publiques à l'aune du maillon le plus faible, c'est faire progresser toute la société, c'est faire un choix qui profite à tous. En cela, le combat qu'il nous faut mener collectivement contre le décrochage scolaire doit être un modèle pour réinventer une société plus juste et repenser la justice sociale que nous voulons.

Aborder cette question éducative, c'est se confronter à une question qui touche toute la société. Nous sommes face à une urgence. Mobilisons-nous !